

Communiqué de presse

Berne, le 15 septembre 2016

Une grande victoire pour l'ensemble de la formation professionnelle

Après l'élimination des divergences concernant le message FRI, il est aujourd'hui certain qu'un crédit de 365 millions de francs viendra maintenant renforcer la formation professionnelle supérieure. La formation professionnelle initiale recevra, quant à elle, un apport supplémentaire de 100 millions de francs. Toute la formation professionnelle se trouve ainsi fortement revalorisée: un objectif pour lequel l'Union suisse des arts et métiers usam n'a cessé de déployer des efforts intensifs depuis de nombreuses années est ainsi atteint.

Dans le cadre des délibérations relatives au message FRI, le Conseil national a réglé aujourd'hui une divergence cruciale par rapport au Conseil des États. Un apport supplémentaire de 100 millions de francs servira à soutenir la formation professionnelle initiale. Précédemment, les Chambres étaient déjà convenues d'un soutien à la formation professionnelle supérieure par l'octroi d'un supplément de fonds de 365 millions de francs. Plus rien ne s'oppose désormais à ce renforcement de l'ensemble de la formation professionnelle. La formation initiale et la formation professionnelle supérieure sont des étapes de carrière qui sont solidaires l'une de l'autre. Le devoir de les renforcer comme un ensemble unitaire découle de l'équivalence, inscrite dans la constitution, des formations académique et professionnelle.

L'Union suisse des arts et métiers usam prend note de cette décision avec une grande satisfaction. La formation professionnelle est un facteur-clé du succès de la lutte contre la pénurie de personnel qualifié et l'une des principales raisons pour lesquelles le taux de chômage est très faible en Suisse, en particulier dans les jeunes générations. Pendant de nombreuses années, l'usam n'a pas épargné ses efforts dans ce sens, s'engageant toujours intensément et sans compromis pour un renforcement de la formation professionnelle supérieure. La décision d'aujourd'hui est le résultat de ce long travail de l'usam, qui franchit ainsi une étape de toute première importance.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Christine Davatz, vice-directrice, tél. 031 380 14 14, mobile 079 409 47 74

Numéro 1: plus grande organisation faitière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.